

Statuti notarili di Bergamo [a cura di Giuseppe Scarazzini]

Autor(en): **Poudret, Jean-François**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **28 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Statuti notarili di Bergamo, a cura di GIUSEPPE SCARAZZINI. Roma, 1977. In-8°, 206 p., pl. – *Notariato medievale bolognese*. I. *Scritti di Giorgio Cencetti*. Roma, 1977. In-8°, 398 p., pl. II. *Atti di un convegno (febbraio 1976)*. Roma, 1977, In-8°, 283 p., pl. (*Fonti e strumenti per la storia del notariato italiano*, II et III [2 vol.]. Consiglio nazionale del notariato).

Après un premier ouvrage de G. Costamagna paru en 1970 et consacré au notariat génois, la Commission pour les études historiques sur le notariat italien reprend ses publications à la fois érudites et d'une présentation luxueuse qui force l'admiration, en faisant paraître la même année trois nouveaux volumes. Le premier est consacré à l'édition, précédée d'une importante introduction historique et analytique, des statuts notariaux de Bergame, qui datent de 1264 à 1281 et sont demeurés en vigueur jusqu'au XVII^e siècle. Ces statuts, qui comportent 215 articles rédigés en latin, organisent non seulement la profession, mais règlent ses relations avec l'autorité politique et posent des règles déontologiques. L'éditeur souligne à juste titre d'une part le soin attaché à la conservation des registres notariaux et d'autre part l'importance des fonctions et offices assumés par les notaires: ils jouent un rôle essentiel dans l'administration politique, financière et judiciaire de la ville. Cette introduction et l'édition très claire des statuts sont complétés par la liste des podestats de Bergame, divers documents et des reproductions photographiques.

Les deux volumes suivants, comme le congrès de 1976 dont ils contiennent les communications, sont consacrés au notariat bolognais. Grâce notamment aux travaux de S. Stelling-Michaud, les historiens suisses connaissent l'importance de Bologne dans la renaissance des études juridiques et, en particulier, de l'art notarial. Dans son introduction au deuxième volume, le professeur Nicolini, président de la Commission d'études, souligne à la fois le rôle décisif joué par les praticiens bolognais dans le passage de la charte à l'instrument public et par les notaires dans la vie politique de cette cité et de toute l'Italie médiévale. Le plus célèbre des notaires de Bologne, Rolandinus Passaggeri, n'a-t-il pas à la fois rédigé le traité notarial ayant joui de la plus grande notoriété jusqu'au XVI^e siècle en tout cas, la *Summa totius artis notariae*, et marqué les destinées politiques de sa ville en prenant la tête du parti populaire?

Le premier de ces deux volumes est réservé à la réédition de six études de Giorgio Cencetti consacrées au notariat bolognais et publiées de 1934 à 1969 dans diverses collections ou revues difficilement accessibles. Il s'agit d'une part de publications de sources anciennes (*Le carte bolognesi del secolo decimo* et *Le carte del secolo XI dell'archivio di S. Giovanni in monte e S. Vittore*), très instructives sur la technique des scribes de l'époque, et d'autre part d'articles, dont on retiendra en particulier ceux consacrés à Rolandinus Passaggeri et surtout à la *rogatio* selon les chartes bolognaises du X^e au XII^e siècle, acte préparatoire de l'instrument notarié dont la portée est controversée depuis les travaux de Heinrich Brunner (*Charta und Notitia*) et Gaudenzi.

L'étude de Cencetti, étayée par de nombreuses pièces justificatives, permet de confronter les *rogationes* avec les instruments levés et de suivre l'évolution ayant conduit à l'acte authentique reposant sur la seule réception par le notaire.

Six communications présentées au congrès de 1976 sur le notariat bolonais sont réunies dans le dernier volume. Giorgio Costamagna reprend, à la suite de Cencetti, le problème essentiel du passage de la charte à l'instrument, reposant sur la foi publique attachée à la *rogatio*, transformation qu'il situe dans le courant du XII^e siècle. Gianfranco Orlandelli fait un bilan des travaux consacrés à l'école bolonaise du notariat, alors que Roberto Ferrara publie une étude approfondie sur la *licentia exercendi* et les examens notariaux à Bologne au XIII^e siècle, en partant d'un statut de 1219 sur la reconnaissance des notaires par la commune, qui l'emporte progressivement sur les titres d'autorité impériale ou apostolique. Les trois derniers articles, d'un intérêt moins général, sont consacrés au rôle du notariat dans la vie de la cité (Gina Fasoli) et dans l'historiographie de Bologne (Gherardo Ortalli) et aux archives de la société des notaires (Giorgio Tamba), dont les statuts publiés en annexe datent de 1288.

Si ces divers travaux ne sauraient certes remplacer une étude d'ensemble, on ne pourra à l'avenir étudier l'histoire du notariat à Bologne et même, puisque cette cité en est le berceau, en général, sans se reporter à ces beaux volumes. Il reste à souhaiter que, pour les diverses régions de notre pays également, des études soient systématiquement consacrées à la renaissance et l'organisation de l'art notarial, véritable assise de la vie juridique médiévale.

Lausanne

Jean-François Poudret

LUCIO LUME, *L'archivio storico di Dubrovnik. Con repertorio di documenti sulle relazioni della repubblica di Ragusa con le città marchigiane*. Roma, 1977. In-8°, 181 p. (Quaderni della Rassegna degli Archivi di Stato, 46).

Les archives historiques de Dubrovnik (Raguse) ont depuis longtemps attiré l'attention des historiens yougoslaves et étrangers, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale. La richesse des fonds et leur grande importance, dépassant largement l'histoire de la ville elle-même, ont fait des archives de Dubrovnik un centre de recherche de premier ordre. Il en est résulté toute une série de livres importants et un très grand nombre d'excellents articles, publiés surtout en serbo-croate par les érudits yougoslaves, mais aussi en langues occidentales par des historiens étrangers.

Une des contributions les plus récentes est le volume de Lucio Lume. Ce n'est cependant pas une étude historique basée sur les fonds d'archives, mais plutôt une étude sur les archives mêmes. Le livre de Lume, après une brève préface, décrit d'abord le passé des archives (pp. 13-20), puis le site, l'organisation et l'équipement de l'institution (pp. 21-23); suivent une revue